

Addendum

La Nouvelle-Calédonie

Notes et Etudes documentaires n° 4839

Résultats du référendum du 13 septembre 1987

La commission de contrôle des opérations électorales en Nouvelle-Calédonie a proclamé, le 14 septembre, les résultats suivants :

Inscrits : 85 022

Votants : 50 250 (59,1 %)

Suffrages exprimés : 49 453

Pour le maintien au sein de la République : 48 611 (98,3 % des suffrages exprimés)

Pour l'accession à l'indépendance : 842 (1,7 %)

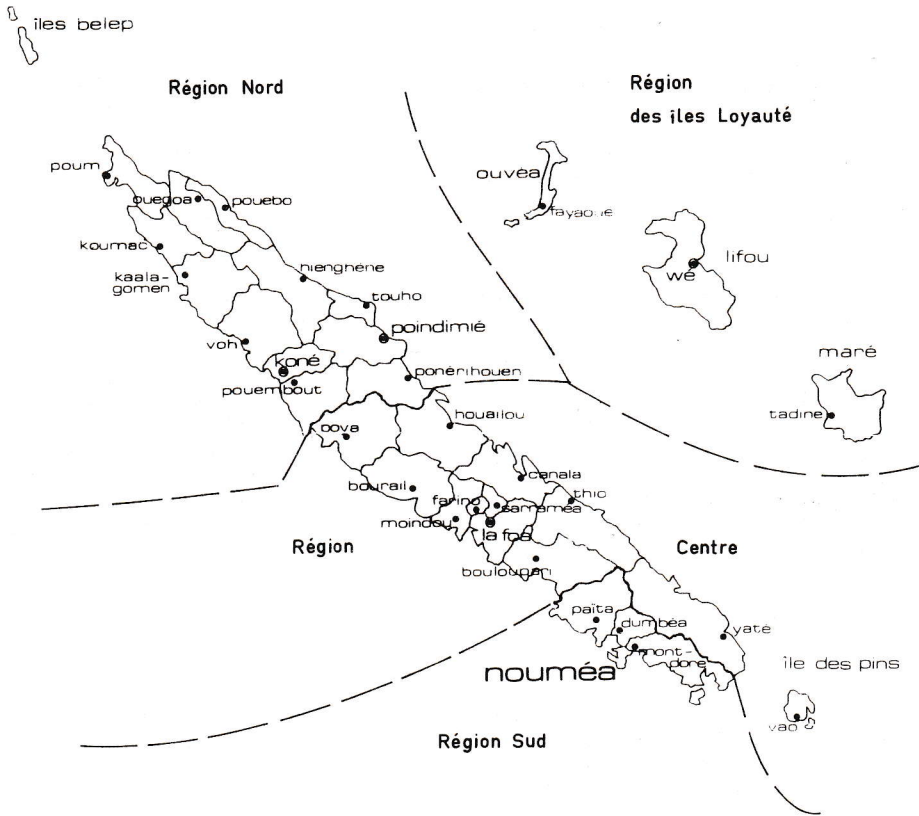
L'abstention, préconisée par l'ensemble des partis indépendantistes, représente 40,9 % des électeurs inscrits. Aux élections législatives de 1986, pour lesquelles le FLNKS avait aussi préconisé l'abstention, il y avait eu 49,6 % d'abstention, avec un candidat du LKS (8,9 % des suffrages exprimés). Aux élections régionales de 1985, pour lesquelles les partis indépendantistes avaient tous présenté des candidats, les abstentions avaient atteint 19,8 % des inscrits et les listes indépendantistes recueilli 38,4 % des suffrages exprimés.

Bien que la diminution du nombre des inscrits (obligation d'une durée de résidence supérieure à trois ans) fausse les comparaisons, l'érosion électorale du courant indépendantiste est incontestable. Mais il n'y a pas bouleversement de l'équilibre des forces.

Les partis indépendantistes restent très influents dans les régions à forte dominante mélanésienne, où les taux d'abstention ont été élevés le 13 septembre : 75,1 % pour la région des Loyautés, 67,3 % pour la région Nord (54,7 % pour la région Centre et 29 % pour la région Sud).

Le Gouvernement a confirmé qu'il préparerait un projet de loi instituant un nouveau statut pour le Territoire, fondé sur l'autonomie (selon le modèle polynésien) et sur la régionalisation.

nouvelle - calédonie
et dépendances
(Régions et communes)



Source: ITSEE, 1985.



20 80 km